

APPRÉCIER UN RISQUE ET APPLIQUER LA CONVENTION AERAS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA073	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1015,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 02/07/2025 au 02/07/2025
- Du 06/11/2025 au 06/11/2025

OBJECTIFS

- Caractériser le risque médical en fonction des critères d'appréciation usuels et tarifer
- Appliquer et traiter les demandes d'adhésion dans le cadre de la convention AREAS (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé)
- Appliquer les règles de confidentialité de la sélection médicale

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Chaque étape du programme fait l'objet d'apports techniques et méthodologiques. Le formateur s'appuiera sur les contrats « Collectifs » et « Vie individuelle » les plus courants et les formalités médicales contractuelles afférentes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Règles de confidentialité et sélection médicale
 - 1. Déontologie et Code de bonne conduite
 - 2. Cadre juridique (Loi Kouchner)
- B. Convention AERAS
 - 1. Personnes concernées
 - 2. Crédits concernés
 - 3. Droit à l'oubli
 - 4. Confidentialité (RGPD)
 - 5. Questionnaires de santé
 - 6. Evaluation du risques
 - 7. Écrêtement des surprimes
 - 8. Traitement des demandes
- C. Identifier les différents acteurs et leur rôle en sélection médicale
 - 1. Médecin conseil
 - 2. Gestionnaire
 - 3. Rédacteur et tarificateur des contrats
- D. Définir le contenu d'un dossier d'adhésion
 - 1. Recommandations pour la rédaction des questionnaires médicaux
 - 2. Intérêts d'une demande de renseignements médicaux complémentaires ciblée
 - 3. Formalités médicales contractuelles
- E. Connaître les critères d'appréciation
 - 1. Rapport poids / taille
 - 2. Affection déclarée
 - 3. Antériorité
 - 4. Autres critères
- F. Prendre la décision et tarification du risque : mortalité morbidité utilisation des informations médicales

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs
Régleurs de sinistres

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans ce domaine ou formation AA415.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1015,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/01/2025 à 10:54